

Val-de-Ruz (NE) instaure des contrôles d'alcoolémie pour ses employés



Des tests d'alcoolémie pourront être imposés aux employés de la commune de Val-de-Ruz (NE) / Forum / 8 min. / le 21 mai 2015

La commune neuchâteloise de Val-de-Ruz a décidé début mai de rendre possible des contrôles d'alcoolémie inopinés auprès de son personnel. La mesure, inédite, est dénoncée par le Syndicat des services publics.

La décision du Conseil communal de Val-de-Ruz (NE) a été consignée le 4 mai dans un [arrêté officiel](#) à usage interne, que la RTS a pu se procurer.

Les chefs de dicastère devront être présents au moment du test, conduit par l'administrateur des ressources humaines, prévoit le règlement. En cas de contrôle d'alcoolémie positif, une prise de sang sera effectuée à l'hôpital.

"Nous avons voulu nous équiper d'outils afin de répondre à des situations qui, nous l'espérons, ne se présenteront pas", explique Claude-Henri Schaller, conseiller communal PLR de Val-de-Ruz, qui souligne le mouvement de professionnalisation des fonctions communales.

Cas unique

Un tel règlement semble unique au niveau d'une administration publique. Chef du Service des communes à l'Etat de Neuchâtel, Pierre Leu affirme ne pas avoir connaissance d'autres législations de ce type.

Les raisons de l'introduction de la mesure remontent à un cas concret qui s'était posé dans un des villages du Val-de-Ruz avant la fusion en une grande commune. La professionnalisation de l'exécutif pourrait également avoir pesé dans la décision, contestée par une partie du personnel communal.

Syndicat pas consulté

"Nous allons exiger des explications sur cet arrêté qui nous paraît incohérent et même scandaleux sur certains points", affirme Yasmina Produit, secrétaire neuchâteloise du Syndicat des services publics (SSP), qui dit n'avoir pas été consulté.

Si la responsable syndicale cite l'absence de taux limite chiffré, elle estime surtout qu'un édile ou un chef des RH n'est pas habilité à effectuer un contrôle d'alcoolémie.

[Copie de l'arrêté communal](#)